



www.festival-moudon.ch

Gd Rue 27 – 1510 Moudon

info@festival-moudon.ch

Le Groupe, ci-dessous, souhaite participer au prochain FESTIMUSIQUES du

13 au 14 juin 2026 : _____ ou **du 12 au 13 juin 2027** _____
(mention OUI, svp)

ATTENTION : Sous réserve de confirmation de la part de l'organisateur qui peut, à tout instant, annuler le présent contrat sans dédommagement, au cas où le festival ne devait pas avoir lieu, pour une raison majeure et indépendante de sa volonté.

« **Le Groupe** » (société de musique, chorale ou formation musicale indépendante)

Et

« **L'Organisateur** » (Festimusiques Moudon ou FM)

S'accordent sur le présent contrat selon les conditions, obligations et modalités suivantes :

1. Le Groupe

- S'engage à se produire **deux fois 45 minutes** sur l'une ou l'autre des scènes intérieures/ extérieures proposées, en fonction des styles, des demandes et des disponibilités prévues à cet effet. L'organisateur se réserve le droit de ne faire jouer qu'un seul concert, faute de place (nombre de participants)
- S'engage à se produire 1h 30 sur la base d'un contrat complémentaire au présent document
- Disposera de **15 minutes maximum**, pour se mettre en place, lors des changements de scène et entre les concerts, des musiciens et artistes de rue interviendront durant ce laps de temps. Merci à ces derniers de respecter les 15' précises pour ne pas empiéter sur le temps des autres groupes.
- Disposera de zones de mise en voix, en particulier pour les chorales (Anciennes casernes, en extérieur en cas de beau temps ou sur demande préalable)
- Sonorisé prévu pour la fin de journée, disposera d'environ 1 h30 pour le « sound check » ou selon entente
- Après avoir pris connaissance de **toutes les informations** mentionnées dans ce contrat, **devra remplir le formulaire d'inscription** en ligne afin de présenter sa formation sur le site du festival. En se rendant sous « Programmation » puis « inscriptions » et « contrat de participation » ou « formulaire d'inscription »
- Répondra de la manière la plus complète et nous adressera une photo de bonne qualité, au format eps, png, ou jpg, pour une présentation optimale du programme, le moment venu.
- S'engage à être disponible toute la journée pour laquelle il s'est inscrit. Si ce n'est pas le cas, le préciser sur le formulaire d'inscription, afin que l'organisateur puisse en tenir compte lors de la réalisation des grilles horaires.
- S'engage à prendre **les lutrins** et pour les percussionnistes, **les baguettes**.
- Respectera dans la mesure du possible, l'envoi du contrat signé **au 31 janvier de l'année suivante** (par mail à info@festival-moudon.ch ou par courrier à Grand Rue 27-1510 Moudon. Une confirmation de participation ou non sera renvoyée dans les meilleurs délais. L'organisateur se tient à disposition pour tous renseignements (079/ 210 85 87)

2. L'organisateur

2.1. versera pour les cachets et repas :

- **Après le festival** et dans un délai raisonnable, un cachet de
Fr 300 .— pour les petits groupes de 2 à 15 membres
Fr 400.— pour les groupes de 16 à 30 membres
Fr 500.— pour les groupes de 31 membres et plus

- Au responsable du groupe lors de son arrivée, directement au chalet d'accueil situé devant le TEMPLE, une enveloppe contenant des informations et un bon repas, boisson, pour chaque musicien(ne) et/ou chanteur (se) (sans conjoint) d'une valeur de **Fr 10.--** valant monnaie comptant, des stands d'alimentation (food-trucks, buvettes et restaurants partenaires)
- Paiement par TWINT, en espèces ou par carte bancaire
- Le groupe peut réserver auprès du restaurateur de son choix, au plus tard 20 jours avant l'évènement. Paiement en espèces ou par carte bancaire ou sur demande
NB : Merci de respecter la réservation ou en cas de modifications importantes, d'aviser le restaurateur. Il n'y a aucune obligation de se rendre dans un restaurant car il y a suffisamment de stands et de buvettes prêts à vous servir auprès desquels les bons du FM sont valables, comme dit.

2.2 Instruments de musique disponibles

Mettra à disposition pour les groupes, qui l'auront mentionné dans le bulletin d'inscription :

- Deux timbales (min.)
- Un xylophone
- Une grosse-caisse
- Une batterie complète (**sans cymbales**)
- Un piano numérique (électrique) avec ampli (sur chaque scène)
- Un piano à queue se trouve au Temple St-Etienne et à la salle de la Douane.

NB : Tout autre matériel doit être expressément amené par le groupe, sauf sur si un contrat séparé est convenu entre les parties. Pour les groupes sonorisé la fiche technique fait foi.

2.3. Matériel de sons et éclairage :

Une prise multiple, une enceinte active, un micro-fil (sans fil sur demande) et, selon besoins et sur demande spéciale, des chaises **SANS accoudoir** équiperont chaque scène. Les 2 scènes dite « du Marché » et de « la Grenette » seront équipées plus spécifiquement en sons et lumière, en raison des concerts du samedi soir. Un ingénieur son est prévu par l'organisateur. Les autres scènes pourront être équipées sur demande lors de l'inscription en ligne. La programmation favorisera les groupes se produisant en acoustique. Cependant, les groupes sonorisés sont bienvenus également.

3. Validation et délai d'inscription :

A réception du contrat signé, la demande sera examinée par la programmation et une réponse sera transmise, par courriel, à la personne de contact, au plus tard à la fin du délai d'inscription (31 janvier)

IMPORTANT : L'organisateur se réserve le droit de refuser un groupe sans donner d'explications. (Genre musical, inscriptions au complet, exigences de cachet etc...)

L'organisateur, (programmeur) se réserve le droit ne pas verser de cachet en cas ou le groupe :

1. **Se désiste un mois avant** la manifestation, sauf en cas de force majeure (comme accident, maladie, décès ou autres etc..)
2. **Ne vient pas** avec son groupe ou ne vient pas avec l'effectif inscrit le jour prévu (voir pt 1)
3. **Refuse de se produire** selon la grille horaire proposée. (les chorales peuvent être amenées à chanter une fois en extérieure, faute de place au Temple)

Dans ces cas et après signature du contrat, un émoulement de Fr 100. —lui sera facturé. Le soussigné et son comité se tiennent à disposition pour tous renseignements (Principal :079/ 210 85 87)

Groupe /société: _____ Date :

Nom du responsable _____ Signature :

L'Organisateur :

Festimusiques Moudon

Directeur : Marco Cantoni

Date : Signature :

page 2